



www.buckland.qc.ca
info@buckland.qc.ca
Tél.: 418 789-3119



À ne pas manquer AOÛT

Séance du conseil
municipal
Lundi 3 août
Centre Simone-Laflamme 20h



Réunion de la Régie Incendie
Bellechasse-Sud (RIBS)
mercredi 12 août 19h30
à la salle du conseil

Collecte de sang
Héma-Québec
Mercredi 5 août 14h à 20h
au Centre Simone-Laflamme
Prendre rendez-vous
au 1-800-343-7264

Biblio-Buck :
tous les mardis 18h à 19h30



Un immense merci à tous les bénévoles
pour votre temps, votre énergie
et votre engagement.
Vous êtes
au cœur de notre
communauté.



On s'amuse un peu!!!

- En France, en 1914, pour obtenir son permis de conduire, il fallait simplement prouver qu'on pouvait démarrer et arrêter une auto.
- Aujourd'hui, j'ai décidé de ne rien faire. Si ce soir, je n'ai pas fini, je continuerai demain.
- Un groupe de hiboux s'appelle un parlement.
- Dans un groupe de 23 personnes, il y a 50 % de chance que deux d'entre elles aient la même date de naissance.
- Le kangourou est incapable de marcher en reculant.
- L'expression «sapristi» est une déformation de « sacristie ». Le mot a été déformé pour éviter ce qu'on pouvait considérer comme un sacre !
- À partir de soixante ans, c'est la vie en Rose. C'est le temps de la Cir-Rose, de l'Art-Rose, de la Fib-Rose...
- En Inde, le cerf-volant est considéré comme un aéronef, il faut donc un permis pour le faire voler.
- Qui veut faire quelque chose trouve un moyen. Qui veut ne rien faire trouve une excuse.
- Hier, le monsieur a mangé du saucisson de chevreuil. Aujourd'hui, il dégage des gaz à effet de cerf.
- La plupart des gens ne se souviennent pas de leurs trois premières années de naissance.
- Jeu de mot avec Ramadam. Ce que disait Ève à Adam pour faire avancer leur canot. Rame Adam.
- Jeu de mots avec Bosnie. Quand le patron n'admet pas ses torts...Le «boss» nie.
- Le mari idéal ? L'archéologue. Plus sa femme prend de l'âge, plus il la trouve intéressante !
- Au Minnesota, à une certaine époque c'était un délit de s'habiller en Père Noël pour une femme.
- On a déjà pensé que faire écouter du Mozart à un enfant améliorerait son intelligence.
- Au Mexique, on compte 69 langues locales. L'espagnol est la plus parlée.
- Le gars a trouvé un portefeuille plein d'argent. Il s'est demandé ce qu'en aurait fait Jésus. Il a conclu de le transformer en vin. Miracle !

Claude Gignac

Info-citoyens

LE BINGO AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE ST-LAZARE.

Mercredi 26 août 2026

Plus de 3,000.00 \$ en prix.

Début du bingo à 19h00, les portes ouvriront à 18h00.

Réservé aux 18 ans et plus.

Pour info: Patrice Fournier (418) 883-2128



BINGO PASSION FM

La plupart des gens connaissent la station de radio communautaire de Bellechasse, soit Passion-FM (indicatifs 100,5, 105,5 ou 103,9). Pour se financer, la station offre à ses auditeurs de jouer au bingo une fois par semaine, le mardi à 18h00, avec plusieurs prix en argent. Ce qui est une pratique courante pour les radios communautaires au Québec.

Pour les intéressés(e)s à y jouer, on peut se procurer des cartes à l'épicerie.

Jouer, peut-être gagner un prix en argent, contribuer à l'essor d'une station où on parle de Bellechasse. Pourquoi pas ? Claude Gignac, animateur bénévole à Passion-FM



Rassembleurs de nature

 418 885-4421 ou sans frais 1877 885-4423

 Caisse Desjardins de Bellechasse

 desjardins.com/caisse-bellechasse

 **Desjardins**
Caisse de Bellechasse



PLOMBERIE CHAUFFAGE

PATRICE DEMERS INC. DEPUIS 1980

SERVICE - CHAUFFAGE RADIANT

POMPE - PUITS ARTÉSIEN

 [418] 883 6533  [418] 642 5755

 **CMMTQ** RBQ: 5104-1147-01



LANCEMENT DE SCOOP, LE BALADO DES JEUNES DE BELLECHASSE

Saint-Anselme, le 26 juin 2026 – Le lancement officiel de Scoop, le balado des jeunes de Bellechasse, a eu lieu le jeudi 25 juin au Joffre de Saint-Anselme, devant une trentaine de personnes réunies pour souligner l'aboutissement de ce projet porté par et pour les jeunes.

Scoop se veut un espace de discussion libre qui appartient aux jeunes de Bellechasse. À travers ce balado, ils et elles pourront prendre la parole, partager leurs réflexions et aborder des enjeux qui les concernent directement.

Le projet est une initiative du Conseil des Jeunes de Bellechasse, qui réunit des jeunes du territoire qui souhaitent réfléchir, s'exprimer et s'impliquer dans leur communauté. Il a été rendu possible grâce à la démarche Agir Collectivement dans Bellechasse, en collaboration avec le Carrefour Employabilité Travail de Rue et Immigration, et avec le soutien technique de Ad Astra Productions.

L'équipe de jeunes derrière la réalisation du projet est composée de Léonie Collin, Aya Nil, Flavie Thibault, Heidi Cloutier et Emma Fortier. Leur implication a permis de donner forme à un balado à leur image, où les jeunes peuvent poser leurs propres questions, explorer leurs préoccupations et faire entendre leur voix.

Le premier épisode de Scoop est déjà disponible et porte sur le poids des stéréotypes. Les épisodes seront ensuite diffusés chaque mercredi, aux deux semaines. Parmi les titres à venir, on retrouve : Après le secondaire, il se passe quoi?, Les conséquences de la « fast-fashion », Normes cachées et règles sociales et La perte de l'innocence dans l'enfance.

Agir Collectivement dans Bellechasse est financé par la Fondation Lucie et André Chagnon, les 20 municipalités de Bellechasse, la Caisse Desjardins de Bellechasse, la MRC de Bellechasse, la SADC Bellechasse-Etchemins et Développement économique Bellechasse.

Le public est invité à découvrir Scoop et à suivre les prochains épisodes afin d'entendre ce que les jeunes de Bellechasse ont à dire sur leur réalité, leurs questionnements et les enjeux qui les touchent. Les épisodes seront disponibles sur Youtube, Spotify, Facebook et Instagram.

Agir Collectivement dans Bellechasse

Pierrick Dupont, Coordonnateur

418-378-9529

PDupont@Bellechasse.ca

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLbZXORliSyn8ZqLIKfPl-Zi3QviQ96Rev0>

E. TURGEON
Sport

1827, St-Roch, Buckland (Québec) G0R1G0

Tél: 418-789-2094

e.turgeon_sport@telus.net



Vente et service - Dépositaire

SUZUKI STIHL



AGIR COLLECTIVEMENT
DANS BELLECHASSE

SCOOP!

Le balado des jeunes de Bellechasse



Abonnez-vous à Agir Collectivement dans Bellechasse :



REMORQUAGE RECYCLAGE

Joël Laflamme
Transport général



RECYCLAGE :



Auto, camion, métaux de toute sorte
Machinerie agricole, lourde
Récupération de vieilles roues d'auto avec pneu

4265, RUE PRINCIPALE, BUCKLAND

TÉL. 418 789-2019 CELL. 418 208-1119



Sabrina Blouin-Baillargeon
et Nicholas Beaudoin
Pharmaciens propriétaires

Affiliés à :



106, route Métivier
Saint-Damien-de-Buckland
Québec (Québec) G0R 2Y0
T : 418 789-2446
F : 418 789-2847
s7238proprio@famiprix.ca

Suivez-nous sur :



Heures d'ouverture
Lundi au mercredi : 9h à 18h
Jeudi : 9h à 20h • Vendredi : 9h à 18h
Samedi : 9h à 15h



SERVICES GRATUITS ET CONFIDENTIELS

*Écoute, soutien et
accompagnement
pour producteurs-
trices agricoles et leurs
familles*

**Au coeur des familles
agricoles (ACFA)**

450-768-6995

www.acfareseaux.qc.ca



**Travailleuses de rang ACFA
Chaudière-Appalaches**

**Lysa-Pier Bolduc
et Alexandra Lapointe
Travailleuses de rang**

acfa



Objet : Appel de candidatures et remplacement du président du CA

Lors de l'AGA du 24 novembre 2025 l'actuel président du conseil d'administration de la Coop Santé des Monts de Bellechasse (CSMB) a lu aux participants une lettre indiquant son départ de la présidence du CA après huit années de service à ce titre il quittera cette fonction lors du prochain AGA en novembre 2026.

La CSMB qui a récemment signé une nouvelle entente de service avec Santé Québec pour une clinique innovante de service débute maintenant une nouvelle étape de gouvernance et d'innovation pour continuer à servir nos communautés.

Nous lançons donc un appel à candidatures pour des personnes souhaitant siéger comme administrateurs (trices) engagés au sein d'un conseil d'administration dédié à un modèle coopératif. Nous recherchons des candidats (dates) qui :

- croient au modèle coopératif et à la gouvernance collaborative ;
- désirent contribuer activement au développement de services complémentaires à ceux offert par la nouvelle clinique innovante d'IPS de Bellechasse et à la diversification des services;
- possèdent certains atouts et compétences soit en gestion, finances, santé communautaire, développement d'affaires et communication ou toute autre expérience jugée pertinente pouvant les aider à remplir ce rôle;
- sont disponibles pour participer aux réunions et initiatives locales.

La date à retenir pour soumettre votre candidature au CA de la coop est le 15 septembre 2026. Veuillez soumettre une lettre de motivation (1 page), C.V. et bref énoncé de visions pour la CSMB.

Pour postuler comme administrateur (trice) ou président du CA contactez :
Coop santé des Monts de Bellechasse
info@coopsantebellechasse.com

Tél. 418-789-2007 ou déposer votre correspondance à l'adresse :
12 rue de l'Église St- Damien de Buckland
P.Q. G0R 2Y0

J'invite personnellement toutes et tous à participer à cette étape importante pour assurer la continuité du conseil d'administration que j'ai présidé avec enthousiasme et dévouement durant plusieurs années.

Normand Goulet
Président du conseil d'administration

La **Coop Santé** des Monts de Bellechasse

info@coopsantebellechasse.com
coopsantebellechasse.com

12, rue de l'Église, Saint-Damien QC G0R 2Y0
Téléphone: 418 789.2007
Télécopieur: 418 789.4157



Mise à jour de l'inventaire du patrimoine immobilier de la MRC de Bellechasse!

La MRC de Bellechasse a procédé à la mise à jour de son inventaire du patrimoine immobilier en adoptant des listes finales d'immeubles inventoriés pour les municipalités de Saint-Charles-de-Bellechasse, La Durantaye, Saint-Gervais, Saint-Henri, Sainte-Claire, Saint-Anselme, Honfleur et Saint-Lazare-de-Bellechasse lors du conseil de juillet. Celles-ci s'ajoutent aux listes finales déjà adoptées en mars dernier pour Beaumont, Saint-Michel-de-Bellechasse et Saint-Vallier.



Cette mise à jour a recensé 1478 immeubles construits avant 1940 et qui présentent une valeur patrimoniale dans ces huit municipalités. À noter que la MRC de Bellechasse a décidé d'assujettir l'ensemble des croix de chemin de son territoire à son inventaire du patrimoine immobilier.

Pourquoi la MRC de Bellechasse adopte-t-elle une mise à jour de son inventaire du patrimoine immobilier?

En avril 2021, le gouvernement du Québec a mandaté toutes les MRC du Québec afin qu'elles procèdent à la réalisation d'un inventaire de leur patrimoine immobilier. La MRC de Bellechasse est tenue, légalement, de réaliser ce projet et de le maintenir à jour. Également, afin de protéger les immeubles inscrits à cet inventaire, les municipalités sont tenues d'adopter un règlement relatif à la démolition d'immeubles ainsi qu'un règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des immeubles.

Un inventaire évolutif

La MRC de Bellechasse continue son processus d'inventaire du patrimoine immobilier et adoptera progressivement un inventaire final pour les autres municipalités de son territoire. Pour les municipalités possédant un inventaire final, une lettre sera acheminée à chaque propriétaire qui possède un immeuble patrimonial retenu à l'inventaire de la MRC de Bellechasse. Quant aux autres municipalités, il est possible de consulter la liste des immeubles à potentiel patrimonial sur le site web de la MRC de Bellechasse, au bellechasse.ca/inventaire.

Leroman-photo 

Voir plus loin

Chapitre 2

Présenté par



MRC de Bellechasse

« Ici, on échange bien plus que des outils! »



« Je pratique la mécanique et mon français... avec l'accent québécois! »



« Et moi, j'apprends des expressions de son pays... jamais je n'aurais pensé parler le mooré* un jour! »

*Le mooré est une langue africaine

Merci à David Labonté et à Mohamed Zakane de Services mécaniques LG pour leur participation à ce chapitre.

Avec le soutien financier du gouvernement du Québec

Des personnes issues de l'immigration, venues de plus de

80 pays différents

bâtissent ensemble Bellechasse, **en français**, chaque jour.

À suivre...



De nouveaux abris sur la Cycloroute de Bellechasse gracieuseté Frankie Lafontaine!

La MRC de Bellechasse a vécu un moment empreint de fierté et d'attachement à notre territoire en recevant un don exceptionnel de la part d'un entrepreneur de chez nous, M. Frankie Lafontaine, et de sa famille.

En faisant don de cinq nouveaux abris à la Cycloroute de Bellechasse, la famille Lafontaine témoigne de son profond attachement envers notre territoire et laisse un héritage qui profitera aux utilisateurs pour de nombreuses années.

Embellis par les œuvres de l'artiste Vladimir Davidov, ces nouvelles haltes permettront aux cyclistes et aux visiteurs de profiter d'espaces accueillants pour se reposer et apprécier les paysages qui font la beauté de Bellechasse.

À Frankie Lafontaine et à sa famille, merci pour cette marque de générosité qui contribuera à faire de la Cycloroute de Bellechasse un lieu encore plus accueillant et rassembleur.



Municipalité de BEAUMONT

Nouveau point de dépôt de plastiques agricoles à l'écocentre de Beaumont!

Tous les détails juste ici!



LA CYCLO ROUTE s'anime!

3^e ÉDITION – ÉTÉ 2026

7 JUIN → ARMAGH
26 JUILLET → SAINT-HENRI
6 SEPTEMBRE → SAINT-DAMIEN

DANSE - CIRQUE - MUSIQUE DU MONDE - CHANT LYRIQUE
ARTISANS ET KIOSQUES AGROALIMENTAIRES

🕒 13h à 16h
Remis en cas de pluie

Balayez le code pour connaître tous les détails.



Québec

MCB
MRC de Bellechasse
VRAIE DE NATURE

**PROVINCE DE QUÉBEC.
MRC DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE
NOTRE-DAME-AUXILIATRICE-DE-BUCKLAND**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la paroisse de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, tenue le **1er juin 2026**, 20 h 00, au Centre Simone-Laflamme, sis au 4344, rue Principale, Buckland;

Sont présents, les conseillers :

Siège #1 — Jean-Marc Carrier

Siège #2 — René Cossette

Siège #3 — André Morissette

Siège #4 — Jean Audet

Sont absents :

Formant quorum sous la présidence du maire Francis Labrecque.

La personne qui préside la séance, soit Francis Labrecque, informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, il ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi.

Maxime Lacroix, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare ouverte la séance ordinaire et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

EN CONSÉQUENCE,

SUR UNE PROPOSITION DE Jean Audet

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE cette séance ouvre à 20 h 09.

Adoptée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2026

3.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 mai 2026

4 ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

4.1 Approbation des comptes à payer

4.2 Nomination d'un responsable des travaux publics

4.3 Affectation du fonds de roulement pour travaux de drainage dans les rangs Saint-Louis et St-Thomas, ainsi que pour la réfection de la route Saint-Jean-Baptiste

5. LÉGISLATION

5.1 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement no 05-2026 décrétant une dépense de 2 593 200 \$ et un emprunt de 2 593 200 \$ pour des travaux de voirie sur le rang Ville-Marie

5.2 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement no 06-2026 concernant les entrées charretières et les ponceaux

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE

7.1 Mandat pour une demande de prix sur invitation

8. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

8.1 Adoption du budget initial de fonctionnement de l'Office d'habitation Montmagny-Bellechasse

8.2 Adoption du budget révisé de fonctionnement de l'Office d'habitation Montmagny-Bellechasse

8.3 Représentant du pôle 2 de l'Office d'habitation de Montmagny-Bellechasse

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

9.1 Moratoire sur les projets éoliens sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1 Aucun point

11. COMMUNICATIONS DIVERSES

11.1 Rapport des employés

12. VARIA

~~12.1 Demande du Parcours Alpha (point retiré)~~

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE,

SUR UNE PROPOSITION DE René Cossette

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

Adoptée.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2026

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 mai 2026 a été lu et révisé par tous les membres du conseil avant la séance;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil se sont estimés satisfaits dudit procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE,

SUR UNE PROPOSITION DE Jean-Marc Carrier

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 mai 2026 tel que présenté.

Adoptée.

3.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 mai 2026

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 18 mai 2026 a été lu et révisé par tous les membres du conseil avant la séance;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil se sont estimés satisfaits dudit procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE,

SUR UNE PROPOSITION DE André Morissette
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 18 mai 2026 tel que présenté.

Adoptée.

4. ADMINISTRATION

4.1 Approbation des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et greffier-trésorier a présenté aux membres du conseil le rapport des dépenses autorisées durant le mois dernier;

CONSIDÉRANT QUE ces dépenses sont autorisées en vertu du règlement numéro 04-2024, comprenant les dépenses faites par délégation par les employés municipaux, conformément à 961,1 du Code municipal.

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Jean Audet
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil approuve le rapport des dépenses au 27 mai 2026, totalisant 369 153,09 \$;

QUE ces documents étant annexés et faisant partie intégrante de ce procès-verbal.

Adoptée.

4.2 Nomination d'un responsable des travaux publics

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a réévalué ses besoins avec l'aide des professionnels en ressources humaines de la MRC de Bellechasse ;

CONSIDÉRANT QUE la personne ciblée est intéressée par le poste et qu'elle a une bonne connaissance des défis et opportunités reliées.

EN CONSÉQUENCE,

SUR UNE PROPOSITION DE André Morissette
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal ouvre un poste de responsable aux travaux publics en remplacement du poste de directeur aux travaux publics ;

QUE Benoît Laflamme soit nommé responsable des travaux publics à partir d'aujourd'hui ;

QUE le directeur général et greffier-trésorier et le maire soient autorisés à signé pour et au nom de la Municipalité le contrat de travail selon les clauses discutées avec l'employé.

Adoptée.

4.3 Affectation du fonds de roulement pour travaux de drainage dans les rangs Saint-Louis et St-Thomas, ainsi que pour la réfection de la route Saint-Jean-Baptiste

CONSIDÉRANT QUE des travaux de drainage sont nécessaires dans diverses sections des rangs Saint-Louis et Saint-Thomas suite aux fortes pluies du printemps;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal, conformément au plan triennal d'immobilisation 2026-2027-2028, de redresser l'état de la route Saint-Jean-Baptiste;

CONSIDÉRANT QUE le fonds de roulement de la Municipalité se situe présentement à 200 000 \$.

EN CONSÉQUENCE,

SUR UNE PROPOSITION DE René Cossette
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal décrète des travaux de drainage et d'installation et de réfection de ponceau dans les rangs Saint-Louis et Saint-Thomas à l'été 2026 pour une somme de 50 000 \$;

QUE le conseil municipal décrète des travaux de débroussaillage, de creusage de fossé, de rechargement et de réfection de ponceaux dans la route Saint-Jean-Baptiste à l'été 2026 pour une somme de 100 000 \$;

QUE le conseil municipal effectue un emprunt de 150 000 \$ au fonds de roulement de la Municipalité afin de financer ces travaux. Le remboursement se fera sur 10 ans à raison de 15 000 \$ par an, prélevé à même le budget de fonctionnement municipal.

Adoptée.

5. LÉGISLATION

5.1 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement no 05-2026 décrétant une dépense de 2 593 200 \$ et un emprunt de 2 593 200 \$ pour des travaux de voirie sur le rang Ville-Marie

AVIS DE MOTION est donné par René Cossette, conseiller, qu'il sera soumis pour adoption lors d'une séance subséquente, le règlement no. 05-2026 décrétant une dépense de 2 593 200 \$ et un emprunt de 2 593 200 \$ pour des travaux de voirie sur le rang Ville-Marie.

René Cossette, conseiller, dépose le projet de règlement no. 05-2026 décrétant une dépense de 2 593 200 \$ et un emprunt de 2 593 200 \$ pour des travaux de voirie sur le rang Ville-Marie.

5.2 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement no 06-2026 concernant les entrées charretières et les ponceaux

AVIS DE MOTION est donné par Jean-Marc Carrier, conseiller, qu'il sera soumis pour adoption lors d'une séance subséquente, le Règlement no 06-2026 concernant les entrées charretières et les ponceaux.

Jean-Marc Carrier, conseiller, dépose le projet de Règlement no 06-2026 concernant les entrées charretières et les ponceaux.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

(Aucun point)

7. TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE

7.1 Mandat pour une demande de prix sur invitation

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues et l'historique de collaboration avec certains des fournisseurs;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est sollicitée par des promoteurs afin de développer des terrains vacants dans le périmètre urbain;

CONSIDÉRANT QUE des modifications sont à planifier sur le réseau d'aqueduc, d'égout et de pluvial si ces développements veulent voir le jour et que la Municipalité veut savoir les options possibles;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Bellechasse offre d'accompagner la Municipalité afin de rédiger un devis pour une demande de prix pour l'étude des possibilités de raccordement des projets de développement dans le secteur du village.

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Jean Audet
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal donne le mandat au Service d'infrastructures de la MRC de Bellechasse pour la conception d'un devis de demande de prix pour une étude des possibilités de raccordement en aqueduc, égout

et pluvial des projets de développement dans le secteur au réseau actuel de la Municipalité.

Adoptée.

8. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

8.1 Adoption du budget initial de fonctionnement de l'Office d'habitation Montmagny-Bellechasse

Attendu que la Municipalité se doit d'adopter les budgets approuvés par la SHQ;

Attendu que le budget du nouveau programme PRHLM n'est pas inclus dans le budget de fonctionnement de base;

Attendu que la Municipalité devrait prévoir un montant maximum pour des travaux d'entretien non prévus au budget de fonctionnement pour permettre à l'Office d'être en mesure d'effectuer certains travaux de réparation.

Attendu que l'Office informera la Municipalité des travaux à faire dans ses ensembles immobiliers non conventionnés;

Attendu que l'Office demandera à la Municipalité des approbations supplémentaires si le montant prévu au budget est dépassé.

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Jean Audet

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland adopte le budget initial de fonctionnement 2026 de l'Office d'habitation Montmagny Bellechasse tel que présenté par la SHQ en date du 2025-12-01. Ce budget prévoit des revenus de 79 190 \$ et des dépenses de 76 454 \$.

Il est aussi résolu que la Municipalité de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland s'engage pour l'année 2026, à contribuer à hauteur de 10 % au budget des travaux RAM ou PRHLM des ensembles immobiliers de sa municipalité, et ce, pour un montant maximal des travaux de 2 221 \$.

Adoptée.

8.2 Adoption du budget révisé de fonctionnement de l'Office d'habitation Montmagny-Bellechasse

Attendu que la Municipalité se doit d'adopter les budgets approuvés par la SHQ;

Attendu que le budget du nouveau programme PRHLM n'est pas inclus dans le budget de fonctionnement de base;

Attendu que la Municipalité devrait prévoir un montant maximum pour des travaux d'entretien non prévus au budget de fonctionnement pour permettre à l'Office d'être en mesure d'effectuer certains travaux de réparation.

Attendu que l'Office informera la Municipalité des travaux à faire dans ses ensembles immobiliers non conventionnés;

Attendu que l'Office demandera à la Municipalité des approbations supplémentaires si le montant prévu au budget est dépassé.

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE René Cossette

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland adopte le budget révisé de fonctionnement 2026 de l'Office d'habitation Montmagny Bellechasse tel que présenté par la SHQ en date du

2026-05-13. Ce budget prévoit des revenus de 79 190 \$ et des dépenses de 76 454 \$.

Adoptée.

8.3 Représentant du pôle 2 de l'Office d'habitation de Montmagny-Bellechasse

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité fait partie du pôle 2 de l'Office d'habitation Montmagny-Bellechasse.

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Jean-Marc Carrier

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland recommande la candidature de Yvon Dumont, de la municipalité de La Durantaye, comme administrateur et représentant du pôle 2 sur le conseil d'administration de l'OH Montmagny-Bellechasse.

Adoptée.

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

9.1 Moratoire sur les projets éoliens sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland

CONSIDÉRANT la prolifération de projets éoliens sur le territoire agricole et habité du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland se situe dans un territoire montagneux réputé pour la qualité de ses points de vue et de sa biodiversité;

CONSIDÉRANT QUE des attraits touristiques majeurs se sont développés dans la région grâce au panorama;

CONSIDÉRANT QUE l'économie locale est basée sur le tourisme en majorité;

CONSIDÉRANT QUE la région est prisée par les touristes de l'ensemble du Québec et du nord des États-Unis;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité compte un fort potentiel forestier, acéricole et agricole;

CONSIDÉRANT les orientations gouvernementales visant à favoriser l'occupation et la vitalité des territoires;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité possède une cote de dévitalisation Q4, soit une des plus basses;

EN CONSÉQUENCE

SUR UNE PROPOSITION DE Jean-Marc Carrier

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-Auxiliatrice de Buckland décrète un moratoire sur l'implantation de tout projet éolien sur son territoire pour une durée de 5 ans ;

QUE cette résolution soit envoyée à la MRC de Bellechasse et à l'ensemble des municipalités de son territoire, à Stéphanie Lachance, députée provinciale, à Dominique Vien, députée fédérale, à Hydro-Québec, à Pascale Déry, Ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, à Bernard Drainville, Ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, à Samuel Poulin, Ministre des Affaires municipales, à James Allen, président l'UPA de Chaudière-Appalaches, à Jacques Demers, président de la Fédération Québécoise des Municipalités, et à Guillaume Tremblay, président de l'Union des Municipalités du Québec;

Adoptée.

10. LOISIRS ET CULTURE

(Aucun point)

11. COMMUNICATIONS DIVERSES

11.1 Rapport des employés

Le directeur général fait un rapport des projets en cours à la Municipalité.

12. VARIA

~~12.1 Demande du Parcours Alpha (point retiré)~~

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les 13 citoyens présents posent des questions de 20h33 à 20h53.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE,

SUR UNE PROPOSITION DE Jean Audet

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE cette séance ordinaire soit levée à 20h54.

Adoptée.

PROVINCE DE QUÉBEC.

MRC DE BELLECHASSE

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE

NOTRE-DAME-AUXILIATRICE-DE-BUCKLAND

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de la paroisse de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, tenue le **16 juin 2026**, 19 h 30, au Centre Simone-Laflamme, sis au 4344, rue Principale, Buckland;

Sont présents, les conseillers :

Siège #1 – Jean-Marc Carrier

Siège #2 – René Cossette

Siège #3 – André Morissette

Siège #4 – Jean Audet

Formant quorum sous la présidence du maire Francis Labrecque.

Les membres déclarent avoir reçu un avis de convocation par courriel du directeur général et greffier-trésorier et renoncent au délai de convocation, en conformité avec l'article 157 du Code municipal du Québec.

La personne qui préside la séance, soit Francis Labrecque, informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, il ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi.

Maxime Lacroix, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare ouverte la séance extraordinaire.

EN CONSÉQUENCE,

SUR UNE PROPOSITION DE Jean Audet

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE cette séance ouvre à 19 h 35.

Adoptée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. Embauche d'un employé aux travaux publics

4. Présentation, dépôt et adoption des états financiers 2025

5. Soumission pour des travaux au Chalet des Sports

6. Remplacement des rideaux au Centre Simone-Laflamme

7. Demande de gratuité de location de salle – Parcours Alpha

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE,

SUR UNE PROPOSITION DE Jean Audet

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour soit adopté sans modification.

Adoptée.

3. Embauche d'un employé aux travaux publics

CONSIDÉRANT le mandat de recrutement pour un employé aux travaux publics conformément à la résolution 2026-05-33;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de sélection composé de Julie Blais-Picard, conseillère en recrutement pour la MRC de Bellechasse, Maxime Lacroix, et Benoît Laflamme.

EN CONSÉQUENCE,

SUR UNE PROPOSITION DE Jean-Marc Carrier

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE Vincent Laflamme soit nommé au poste d'employé aux travaux publics et que son entrée en poste soit le 29 juin 2026.

Adoptée.

4. Présentation, dépôt et adoption des états financiers 2025

CONSIDÉRANT QUE Madame Julie Roy, vérificatrice de la municipalité, a présenté les résultats financiers aux membres du conseil le 4 mai 2026 lors de la séance de travail;

CONSIDÉRANT QUE, conformément aux articles 176 et 176.1 du Code municipal du Québec, le directeur général et greffier-trésorier fait le dépôt du Rapport financier et du rapport du vérificateur externe transmis en vertu de l'article 966.3.

EN CONSÉQUENCE,

SUR UNE PROPOSITION DE André Morissette

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soient acceptés, tels que déposés, le rapport financier 2025 et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025.

Adoptée.

5. Soumission pour des travaux au Chalet des Sports

CONSIDÉRANT QUE des infiltrations d'eau surviennent fréquemment au sous-sol du chalet des sports;

CONSIDÉRANT QUE la rampe d'accès est en mauvais état et qu'elle n'est plus aux normes.

EN CONSÉQUENCE,

SUR UNE PROPOSITION DE René Cossette

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal octroie à Construction CDT le mandat pour réaliser les travaux de rénovation au Chalet des Sports tel que soumissionné.

Adoptée.

6. Remplacement des rideaux au Centre Simone-Laflamme

CONSIDÉRANT QUE les rideaux du Centre Simone-Laflamme ne sont pas ignifugés;

CONSIDÉRANT la demande de l'assureur de les ignifuger;

CONSIDÉRANT le coût élevé pour le traitement;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues de deux fournisseurs.

EN CONSÉQUENCE,

SUR UNE PROPOSITION DE Jean Audet

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal accepte la soumission des événements Sonolum au montant de 760 \$ avant taxes pour des rideaux ignifugés neufs.

Adoptée.

7. Demande de gratuité de location de salle – Parcours Alpha

CONSIDÉRANT QUE les activités sont offertes et organisées en partie par des citoyens;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation propose de faire le ménage après les rencontres.

EN CONSÉQUENCE,

SUR UNE PROPOSITION DE Jean-Marc Carrier

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal accepte de prêter gratuitement la salle principale du Centre Simone-Laflamme pour les séances de Parcours Alpha pour l'automne 2026.

Adoptée.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen présent.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE,

SUR UNE PROPOSITION DE André Morissette

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE cette séance extraordinaire soit levée à 19 h 40.

Adoptée.

Collecte de sang

MERCREDI 5 AOÛT

Centre communautaire Buckland

14 h à 20 h

Organisée par

les Chevaliers de Colomb, conseil 9651, le Club de l'âge d'or,
le Cercle des fermières et les premiers répondants

En collaboration avec

la municipalité de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland



Prendre rendez-vous
hemaquebec.ca • 1 800 343-7264

DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2025

Conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal*, je vous présente les faits saillants qui ressortent des états financiers de la Municipalité de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 lesquels ont été présentés au conseil le 4 mai 2026 et déposés à la séance extraordinaire du 16 juin 2026.

Les revenus de fonctionnement pour l'année 2025 ont été de 2 382 461 \$ alors que les charges se sont élevées à 2 005 530 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement des immobilisations, activités d'investissement et autres éléments de conciliation), les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2025 un excédent de fonctionnement de 132 567 \$.

L'excédent accumulé non-affecté au 31 décembre 2025 s'élève à 436 600 \$ lequel inclut l'excédent de l'exercice 2025.

En ce qui a trait aux dépenses en immobilisation, la Municipalité a investi 597 122 \$ en 2025.

La vérification externe des livres de la Municipalité de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland a été effectuée par la firme Lemieux & Nolet Senc. La vérification externe est d'avis que les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats des activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

De plus, conformément à l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, je vous présente la rémunération des élus municipaux pour l'année 2025.

ÉLU	SALAIRE MUNICIPALITÉ	ALLOCATION MUNICIPALITÉ	SALAIRE MRC	ALLOCATION MRC
Sylvie Lefebvre	10 510,00	5 225,00	5 023,20	2 511,63
Gabriel Paquet	3 503,30	1 752,50		
Nancy Rouillard	3 503,30	1 752,50	418,61	209,31
Claude Gignac	350,33	175,25		
André Morissette	4 203,96	2 103,00		
Francis Labrecque	2 102,00	1 051,00	711,58	355,79
Jean-Marc Carrier	700,66	350,50		
René Cossette	700,66	350,50		
Jean Audet	700,66	350,50		



Francis Labrecque, maire

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Bureau municipal fermé du 17 au 21 août inclusivement						1 Écocentre 8h-midi
2	3 Séance du conseil 20h00	4 Biblio-Buck 18h à 19h30	5 Écocentre 8h-midi Collecte de sang 14h-20h	6	7 	8 Écocentre 8h à midi
9	10	11 Biblio-Buck 18h à 19h30	12 Écocentre 8h à midi RIBS 19h30	13	14 	15 Écocentre 8h à midi
16	17 Bureau municipal fermé pour la semaine	18 Biblio-Buck 18h à 19h30	19 Écocentre 8h à midi	20	21 	22 Écocentre 8h à midi
23 Date de tombée	24	25 Biblio-Buck 18h à 19h30	26 Écocentre 8h à midi	27	28 	29 Écocentre 8h à midi
30	31					

UN IMMENSE

Merci

À TOUS NOS BÉNÉVOLES

Dans notre belle municipalité, des femmes et des hommes **dévoués** donnent **généreusement** de leur **temps**, de leur **énergie** et de leur **cœur** pour faire de Buckland un milieu de vie dynamique, chaleureux et solidaire.

Il nous est impossible de vous remercier chacun et chacune personnellement, mais sachez que votre implication ne passe jamais inaperçue.

Que vous soyez impliqué dans un organisme, un comité, un événement ou une activité, votre contribution fait une différence précieuse dans la vie de notre communauté.

Du fond du cœur, nous vous disons MERCI !

Vous êtes le cœur battant de notre municipalité. On vous en est très reconnaissant !



Merci à tous nos bénévoles !

Ensemble, continuons de bâtir une communauté où il fait bon vivre !

PROCHAINES SÉANCES : lundi 3 août et mardi 8 septembre

Bac vert : 14 et 28 août **Bac bleu** : 7 et 21 août

Ramassage des déchets et du recyclage : Tous les **VENREDIS**. Votre BAC n'est pas récupéré laissez-le au bord du chemin.
Consulter le site de la MRC de Bellechasse pour tous les détails au : www.bellechasse.ca

Les séances du Conseil

Les séances ordinaires du conseil municipal se tiennent le premier lundi de chaque mois à 20h au Centre Simone-Laflamme, situé au 4344, rue Principale. Le public est admis et dispose d'une période de questions. L'ordre du jour est disponible sur place.

Bureau municipal

Heure d'ouverture du bureau municipal
Ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
Vendredi fermé au public

Le bureau municipal sera fermé durant la semaine du 17 au 21 août.

Employés municipaux

- Maxime Lacroix, Directeur général
- Benoît Laflamme, Responsable des travaux publics
- Claude Lacerte, Préposé à l'entretien ménager
- Maryse Corriveau, Adjointe à la comptabilité
- Vincent Laflamme, Employé aux travaux publics
- Tristan Bissonnette, Employé étudiant estival
- Elizabeth Fournier, Adjointe administrative

Membres du Conseil

Francis Labrecque, Maire

Jean-Marc Carrier, Conseiller #1
André Morissette, Conseiller #3

René Cossette, Conseiller #2
Jean Audet, Conseiller #4

Bibliothèque municipale

Tous les mardis de 18h00 à 19h30

Écocentre

Ouvert le mercredi et le samedi de 8h à Midi.

Boutique téléphonique

Maxime Lacroix, Directeur général
418-789-3119, poste 203

Elizabeth Fournier, Adjointe administrative
418-789-3119, poste 201

Maryse Corriveau, Adjointe à la comptabilité
418-789-3119 poste 202

École du Bon-Vent
Nancy Bilodeau, Directrice
418-789-2091

Bureau de Poste Canada
418-789-3027

Fabrique de Buckland, Danielle Brochu
418-789-2002

Bureau ouvert les mardis de 10h à 13h 30

OMH, Daniel Guillemette, Directeur général
418-248-9141, poste 105

Chalet des Sports de Buckland
418-789-3419

Centre Simone-Laflamme
418-789-3119 poste 401

Lac Crève-Faim : pour toutes urgences
concernant le déversoir adressez-vous au
418-789-3119 poste 203.

Service de Premiers Répondants
Responsable : Benoît Gignac
Tél. : 438-503-9569

Courriel : benji_gignac@hotmail.com

Responsable adjoint :
Mikaël Naintré
Tél. : 581-998-3136
Courriel : mikaelnaintre@gmail.com

Bris d'aqueduc, égouts ou voirie
(même la fin de semaine)
418-789-3119 # 203